

**Contrat d'objectifs 2016-2019**

**entre**

**Le collège Jeu de Mail**

**34, MONTPELLIER**

**et**

**L'académie de MONTPELLIER**

---

## **Le collège Jeu de Mail de Montpellier, représenté par le chef d'établissement**

et

## **L'académie de Montpellier, représentée par le recteur d'académie**

Vu

- la loi n°2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, l'article L 421-4 du code de l'éducation
- et les résultats de l'autoévaluation menée par l'établissement,

Soucieuses d'une action pédagogique et éducative efficace et cohérente au bénéfice des élèves de l'établissement, les deux parties s'accordent sur les 3 objectifs prioritaires suivants. Ils sont valables pour la période 2016-2019 (quatre années scolaires). Des avenants pourront être rédigés.

### **Présentation de l'établissement**

Établissement construit au début des années 80 et situé en limite du centre-ville, voisin d'un groupe scolaire comprenant une école élémentaire et une école maternelle et implanté dans un quartier résidentiel, le collège Jeu de Mail est un collège urbain avec une forte mixité sociale qui représente à la fois un atout et un défi. A l'image de celle du quartier, cette mixité est renforcée par un double mouvement de dérogations entrantes et sortantes à l'entrée en 6<sup>ème</sup> : alors qu'une partie des élèves du secteur cherche à intégrer des collèges voisins plus convoités, d'autres élèves, demeurant en limite de secteur cherchent, pour les mêmes raisons à quitter les collèges dont ils dépendent au profit du Jeu de Mail. Ces mobilités sont facilitées par la présence devant le collège d'une station de la ligne 1 du tramway (Odysseum-Mosson). La fréquentation du collège par les enfants de la communauté gitane de l'Aiguelongue et des foyers sociaux éducatifs voisins ajoute à cette hétérogénéité. Le collège accueille une vingtaine d'élèves en UPE2A (existence d'un poste FLE). Il est également support d'une classe relais qui scolarise à l'année des élèves de tous secteurs en situation de rupture scolaire.

Depuis plusieurs années, le collège du Jeu de Mail scolarise également une vingtaine d'élèves sportifs de haut niveau du CREPS voisin (gymnastique rythmique, basket féminin et masculin, base ball, sauvetage). L'accueil de ces élèves contribue à renforcer la mixité de l'établissement et la motivation pour une réflexion approfondie sur l'individualisation des parcours et l'accompagnement pédagogique des publics à besoins particuliers.

Les effectifs, en légère baisse ces dernières années (495 élèves en 2010, 460 en 2015, 471 en 2016) sont appelés à remonter du fait de l'arrivée continue d'élèves à Montpellier et de la saturation du collège Clémence Royer, en limite de secteur. 45,7% des élèves sont demi-pensionnaires (académie 66,8%).

La répartition des PCS du collège est la suivante : PCS+ 23,3% (académie 19,8%), cadres moyens 8,9% (académie 11,1%), employés-artisans-commerçants-agriculteurs 23,3% (académie 31,6%), PCS défavorisées 41,3% (académie 32,9%). Taux de boursiers : 46,9% (académie 34,6%), dont 21,2% au taux 3 (académie 10,8%). Le retard scolaire correspond à la moyenne académique (10,4% / académie 10,6%).

Le collège Jeu de Mail obtient les résultats suivants :

- taux de passage : assez fluide mais on remarque une baisse du taux de passage 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> des deux dernières années ; le taux d'accès 6<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> est de 67% (IVAC académie -8, IVAC --depuis 2011, sauf 2012) ;
- taux de réussite au DNB 2015 : 84% (IVAC académie 0, IVAC --depuis 2011) ;
- taux d'accès 3<sup>ème</sup>-2<sup>ème</sup> (GT+pro) : 96%, IVAC +4 (IVAC + en 2011 et 2014) ;
- taux d'accès 3<sup>ème</sup>-2<sup>ème</sup> GT : 68%, IVAC+1 (IVAC+ en 2011 et 2014) ;
- devenir des élèves issus du collège en fin de 2<sup>ème</sup> : en 2015-2016, 80,7% des élèves issus du collège et scolarisés en 2<sup>ème</sup> GT poursuivent leurs études en 1<sup>ère</sup> GT (académie 86%) dont 38,6% en 1<sup>ère</sup> S (académie 35%), 2,4% sont réorientés en 2<sup>ème</sup> pro (académie 1,8%), 12% redoublent (académie 7,4%), redoublement fort en 2011, 2012 et 2015. Par ailleurs, 65,4% des élèves scolarisés en 2<sup>ème</sup> pro poursuivent en 1<sup>ère</sup> pro (académie 80,7%), ce qui constitue une baisse de 13 points par rapport à 2014, 2013 et 2012, et 100% des élèves scolarisés en CAP1 poursuivent en CAP2 (académie 72,8%) ;

Le collège se trouve actuellement dans une phase de transition. Afin d'améliorer son image de façon significative, il est nécessaire de valoriser ses qualités : capacité à accueillir des publics très diversifiés - UPE2A, classe-relais, sportifs de haut niveau CREPS - et à mettre en œuvre, dans ce but, des pédagogies différenciées. Cette amélioration passe une meilleure synergie avec les écoles de secteur et par l'information des familles :

- dans le cadre du cycle 3, renforcer le travail de continuité pédagogique avec les professeurs des écoles et informer régulièrement les parents d'élèves sur les résultats positifs ;
  - informer les usagers et le public sur les innovations éducatives et pédagogiques mises en œuvre au collège et sur les résultats obtenus en termes de poursuite d'études par les élèves issus du collège ;
  - optimiser l'information disponible sur le site internet de l'établissement, à utiliser de façon partagée et régulière ;
-

- travail régulier avec la presse locale et communication sur les projets de classes et les travaux d'élèves ;
- développement des initiatives pédagogiques : réflexion sur la DNL et l'ouverture internationale, développement de la culture scientifique comme ambition de l'établissement (mise en place de TP à tous les niveaux, conventions de partenariat avec l'université des sciences et les centres de recherches montpelliérains : INSERM, Genopolys, CNRS, participation à la fête de la science, mise en place d'un enseignement aéronautique avec cours pour le BIA assuré par un professeur d'anglais).

Pour ces raisons, le collège du Jeu de Mail de Montpellier souhaite s'engager sur les objectifs prioritaires suivants :

## **Objectif n°1 : mettre en œuvre des pratiques pédagogiques innovantes et interdisciplinaires pour mieux accompagner tous les élèves**

### **Leviers**

- Renforcer la continuité école-collège par la mise en œuvre de projets pédagogiques communs au cycle 3 (projets sciences, langues vivantes, éducation artistique et culturelle, citoyenneté).
- Construire ces projets autour des compétences du socle commun et favoriser l'interdisciplinarité.
- Développer les projets en langues vivantes, en DNL et les projets de promotion de la culture scientifique.
- Mettre en œuvre l'évaluation par compétences pour améliorer la motivation des élèves et mieux accompagner les plus fragiles.
- Impliquer l'ensemble des équipes pédagogiques dans les méthodes innovantes (travail en îlots, pédagogie inversée) par le travail en équipe et la formation d'initiative locale.

### **Indicateurs retenus**

- Taux d'enseignants utilisant des méthodes innovantes : valeur 2015 : 30% / valeur cible en fin de contrat : 60%.
- Taux de validation du socle commun en fin de cycle 3 : valeur 2015 : 60% / valeur cible en fin de contrat : 100%.
- Taux d'accès 6<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> : valeur 2015 : 67% (IVAC académie -8) / valeur cible en fin de contrat : atteindre chaque année le résultat attendu, IVAC académie positif.
- taux de réussite au DNB : valeur 2015 : 84% (IVAC académie 0) / valeur cible en fin de contrat : atteindre chaque année le résultat attendu, IVAC académie positif.

## **Objectif n°2 : améliorer les résultats scolaires et l'orientation des élèves pour préparer des poursuites d'études et une insertion réussie et prévenir le décrochage**

### **Leviers**

- Faire découvrir des métiers dès la 6<sup>ème</sup> et analyser les préjugés et stéréotypes présents dans leur représentation.
- impliquer les parents d'élèves dans le parcours avenir : faire comprendre les enjeux des poursuites d'études, les différentes voies de formation et les perspectives d'insertion.
- Développer une culture de réseau et de partenariat avec les acteurs économiques pour mieux informer les élèves et les familles sur les formations et les métiers, notamment professionnels et technologiques.
- Travailler en réseau avec les lycées du secteur de recrutement, LEGT et LP.
- Généraliser l'utilisation des outils numériques pour aider les élèves à développer leur autonomie pour une orientation choisie.

### **Indicateurs retenus**

- Taux d'accès 3<sup>ème</sup>-2<sup>nde</sup> GT : valeur 2015 : 68% (IVAC académie +1) / valeur cible en fin de contrat : atteindre chaque année le résultat attendu, IVAC académie positif.
- Taux de non passage des élèves issus du collège en fin de 2<sup>nde</sup> GT (redoublement+autres) : valeur 2015 : 16,8% (académie 10,8%) / valeur cible en fin de contrat : aucun élève sans solution, poursuite d'études ou insertion, clairement identifiée.
- Taux de non passage des élèves issus du collège en fin de 2<sup>nde</sup> pro (redoublement+autres) : valeur 2015 : 30,7% (académie 18,3%) / valeur cible en fin de contrat : aucun élève sans solution, poursuite d'études ou insertion, clairement identifiée.

### **Objectif n°3 : responsabiliser les élèves, améliorer le climat scolaire et promouvoir les valeurs de la citoyenneté**

#### **Leviers**

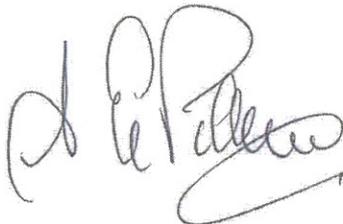
- Prendre appui sur la grande diversité du public scolaire accueilli au collège pour éduquer au respect de la différence.
- Poursuivre la mobilisation engagée autour de la médiation entre pairs.
- Impliquer les personnels et les parents auprès des élèves dans le parcours citoyen.
- Travailler avec les partenaires (associations complémentaires de l'enseignement public, Fonds interministériel de prévention de la délinquance).
- Participer aux concours académiques.

#### **Indicateurs retenus**

- Nombre de conseils de discipline : valeur 2015 : 23,6‰ (académie 6,6‰) / valeur cible en fin de contrat : utiliser les mesures de responsabilisation pour faire baisser ce nombre au minimum.

L'établissement et l'académie mobiliseront toutes les ressources qui sont les leurs pour faciliter l'atteinte de ces objectifs. Dans le cadre du dialogue de gestion et de performance, les deux parties s'accorderont sur les conditions de mise en œuvre du contrat.

Fait à Montpellier, le 23/11/2016



Le recteur de l'académie de Montpellier



Le chef d'établissement